



CONTRAT D'ENGAGEMENT ANNUEL POUR LA PARTICIPATION
DE CHEVAUX À UNE MANIFESTATION PUBLIQUE
(Délibération n°315 du 22 juillet 1992)
ANNÉE 20....

Engagement de l'éleveur ou du propriétaire de chevaux

Je soussigné,

propriétaire ou gérant* de l'élevage.....

Sis à.....

RACE	NOM	IDENTIFICATION

Si cet engagement concerne plus de 5 animaux, merci d'utiliser l'annexe pour en faire le listing

m'engage, concernant les animaux désignés ci-dessus et/ou listés en annexe, à :

- informer le vétérinaire de mon élevage de la participation de mes animaux à des manifestations publiques, en précisant quel type de manifestation, durant l'année en cours ;
- préciser le listing des animaux qui seront présentés durant l'année à mon vétérinaire dans un délai minimum d'un mois avant la première manifestation ;
- ne présenter lors des manifestations publiques que des animaux visiblement en bonne santé et visiblement indemnes de parasites externes ;
- réaliser un traitement antiparasitaire externe avec un insecticide et acaricide avant chaque manifestation ou de façon raisonnée pour assurer une couverture antiparasitaire externe optimale pour les animaux lorsque celles-ci sont rapprochées, en concertation avec mon vétérinaire ;
- m'assurer que les animaux présentés sont à jour de leur vaccination contre le tétanos et la rhinopneumonie ;
- assurer la transmission du présent engagement au SIVAP (davar.sivap-sa@gouv.nc) au plus tard 15 jours avant la première manifestation.

NB : en cas de primo vaccination en cours à la date de la manifestation publique, la première injection doit dater de plus de 15j et moins d'un mois

Engagement du vétérinaire

Je soussigné, Dr.....

Atteste assurer un suivi régulier des animaux de l'éleveur sus-nommé, depuis le

Et m'engage à (dès lors que j'aurai été informé de la présentation d'animaux à une manifestation publique) prendre les dispositions nécessaires pour que chaque cheval présenté soit à jour de ses vaccins contre le tétanos et la rhinopneumonie.

Date et signature du propriétaire de l'élevage, du gérant de l'élevage ou du propriétaire des chevaux :

Date et signature et cachet du vétérinaire